

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

GAEC SQUIRIO - Squirio - SAINT-BARTHELEMY

Une consultation du public (régime de l'enregistrement) sera ouverte **du lundi 19 avril 2021 à 9 h 00 au mardi 18 mai 2021 à 17 h 00** (pendant 4 semaines) en mairie de Saint-Barthélemy concernant la demande d'enregistrement présentée par le GAEC SQUIRIO, dont le siège social est situé au lieu-dit «Squirio» - 56150 Saint-Barthélemy, en vue d'exploiter à cette même adresse un élevage de 230 vaches laitières.

Cette installation relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L.521-7 du code de l'environnement ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et en mairie de Saint-Barthélemy - rue de la Mairie 56150 Saint-Barthélemy aux jours et horaires habituels d'ouverture de celle-ci au public.

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations jusqu'au mardi 18 mai 2021 à 17 h 00 :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Saint-Barthélemy;
- ou les adresser au préfet du Morbihan :
 - par courrier à l'adresse suivante : direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE - 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex ;
 - par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr.